

Nous perdons en JODOCHE un bon camarade, et notre Société un bon Gad'zarts.

Au cimetière, des discours empreints de la plus profonde émotion, furent prononcés par MM. Pusard (Lille 1911) et Dufour (Angers 1887).

(Communication transmise par le délégué de promotion).

THOMAS (Léon), Châlons 1894, membre perpétuel, ancien Vice-Président de la Société. — Le 3 novembre 1931, mourait à Soissons, après de longs mois d'une douloureuse maladie, notre camarade THOMAS, qu'une assistance nombreuse conduisit, le 6 novembre, à sa dernière demeure.

Plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe. Notre Président ALLAMEL, notamment, apporta l'adieu du Comité et de notre Société tout entière ; nous reproduisons, dans les lignes qui suivent, ces discours, qui retrace la vie du disparu, et qui exprime nos profonds regrets de sa fin prématurée :

« Un douloureux honneur échoit au Président de la Société des Anciens élèves des Ecoles nationales d'Arts et Métiers : celui d'apporter à Léon THOMAS, membre du Comité, dont il fut le distingué vice-président, l'adieu désolé de tous ses camarades. Cette mission m'est d'autant plus pénible qu'une très ancienne amitié me liait à celui qui n'est plus, ainsi qu'à son cher père, dont je partage aujourd'hui le grand chagrin.

Presque contemporain de THOMAS à l'école de Châlons, où sa promotion suivit immédiatement la mienne, nous nous sommes connus dans les débuts de la vie industrielle ; et je me souviens de la touchante sollicitude, de la sagacité, avec lesquelles notre vieux camarade Augustin THOMAS, surveillait la formation et le développement professionnels de ce fils dont il était déjà très justement fier.

Une autre voix dira tous les détails de la carrière de Léon THOMAS, qui fut particulièrement brillante. Je me bornerai à rappeler qu'ayant débuté comme ouvrier mouleur, ayant approfondi jusqu'à ses extrêmes limites la culture de l'art du fondeur par des séjours en Suisse, en Allemagne, et plus tard aux Etats-Unis, il était devenu l'un des maîtres reconnus de la spécialité. Dans ces Usines Piat, où il atteignit le poste de Directeur Général après avoir rempli tous les emplois techniques depuis le plus petit, comme aux établissements Citroën, qui faisaient de lui en 1924 un grand Chef de service, son autorité, la variété et l'étendue de ses connaissances, justifiaient pleinement la confiance dont on l'avait honoré.

Lorsqu'il quitta la vie d'usine, après trente années d'un labeur acharné, sa réputation d'Ingénieur-Conseil était hautement établie ; et il faut déplorer que la maladie, dont les premières atteintes le minaient déjà sourdement, ait réduit à néant, si prématurément, cette magnifique activité.

Aux qualités de travailleur éminent qu'il portait en lui, Léon THOMAS ajoutait celle de bon camarade ; suivant en cela l'exem-

ple de son père, il possédait au plus haut point l'esprit de solidarité pratiqué dans nos Ecoles. Il savait s'entourer de collaborateurs pris parmi nous ; il avait de bonne heure accepté un rôle actif dans notre vie sociale ; et, il avait été, dès avant la guerre, élu Président du Groupe Régional de Soissons, fonction d'honneur que son père avait d'ailleurs exercée avant lui. C'est dans ce poste, qu'il tenait encore en 1925, que vinrent le chercher les voix de nos Sociétaires, pour lui donner un siège au Comité de Paris.

Déjà initié aux questions intéressant notre Société, Léon THOMAS devint aussitôt un collaborateur précieux de nos travaux. Nommé vice-président, il suivit avec un soin tout particulier les détails de notre administration. Les problèmes afférents à l'immeuble, à l'édition de nos publications, retinrent son attention et lui donnèrent l'occasion, plus d'une fois, d'appliquer à notre œuvre amicale, pour le plus grand bien de celle-ci, son expérience des affaires.

L'œuvre nationale de l'enseignement technique le passionnait également ; il avait été nommé Inspecteur départemental, et, autant dans l'exercice de ses fonctions qu'au sein de notre commission spéciale, il suivait attentivement les problèmes à l'étude. Au sujet de l'évolution nécessaire des programmes d'enseignement, il exprima plus d'une fois des avis qui furent pris en grande considération. C'est au titre de l'Enseignement technique que notre camarade fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

C'est, de même, pour sa sérieuse connaissance des questions d'ordre général que notre Société avait fait désigner Léon THOMAS comme délégué à la Fédération des Associations, Sociétés et Syndicats Français d'Ingénieurs.

La Fédération, ainsi d'ailleurs que la Direction générale de l'enseignement technique, déplorent avec nous la disparition de cet excellent collaborateur ; elles m'ont donné mission d'apporter sur sa tombe tous leurs regrets, avec l'expression de leurs sentiments de respectueuse sympathie pour la famille de notre camarade.

Puissent Madame THOMAS et ses enfants, puissent aussi notre vénéré camarade et son épouse qui voient disparaître un fils tendrement aimé, trouver quelque adoucissement à leur immense douleur dans l'imposante manifestation de sympathie qui rassemble tant d'amis autour de cette tombe.

Quant à toi, mon cher THOMAS, repose en paix en cette vieille terre soissonnaise qui a vu se dérouler la plus longue et la meilleure partie de ta vie de grand travailleur ; ton souvenir restera parmi nous, parce qu'il est un bel exemple de ce que peuvent la volonté et l'amour du devoir professionnel, mis au service d'une belle intelligence.

Au nom de tes camarades, les Ingénieurs des Arts et Métiers, je t'adresse, mon cher ami, un suprême adieu ».